



FORMULAIRE TYPE ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·ES DE LA JS SUISSE

À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	Jonas Bischofberger (JUSO Baselland), Janine Oberli (JUSO Baselland), Angel Yakoub (JUSO Baselland), Diego Bruderer (JUSO Baselland), Meo Suter (JUSO Baselland), Mika Kaufmann (JUSO Baselland), Jonas Buser (JUSO Baselland), Xiao Ember (JUSO Zug), Silas Muggli (JUSO Kanton Zürich), Valeria Muster (JUSO Kanton Zürich), Elias Erne (JUSO Aargau), Simon Stettler (JUSO Kanton Zürich), Jael D'Agostino (JUSO Zürcher Oberland), Jonas Bühler (JUSO Zürcher Oberland), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Remo Perret (JUSO Stadt Zürich), Lukas Achermann (JUSO Schwyz), Kilian Teubner (JUSO Obwalden), Linda Brand (JUSO Zürcher Oberland), Sonja Balmer (JUSO Zürcher Oberland), Alexandra Zeidler (JUSO Stadt Zürich), Charlotte Günther (JUSO Stadt Bern), Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Ted Dahl (JUSO Zug), Nika Mostovshchikova (JUSO Zug), Lisa Schweizer (JUSO Zürcher Oberland)		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input checked="" type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AD <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input type="checkbox"/> AUTRES (à spécifier) : _____			
TITRE	Motion de renvoi du papier de position Formation	N°	A3 <i>(à remplir par le Comité directeur)</i>
DÉVELOPPEMENT	<p>Le Comité directeur ou un groupe de projet mis en place par celui-ci retravaille le papier de position sur la formation ou en élabore un nouveau.</p>		
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	<p>Un papier de position établit la position de la JS Suisse et détermine la formation des membres de sa base. Il s'agit donc d'un moyen de "transmet[tre] les concepts socialistes à la jeunesse" (statuts de la JS Suisse, art. 2). Il analyse le système existant et propose des changements pour amener celui-ci à une structure de société socialiste. Le papier de position existant manque en plusieurs aspects à ces objectifs d'un papier de position et aux revendications de la JS Suisse dans une proposition de ce genre. Tantôt il comporte de nombreuses lacunes, tantôt il se perd dans des détails inutiles.</p>		



Le papier de position parle à raison de l'accès à la formation, mais il est lui-même extrêmement peu accessible. Il évoque des notions complexes qui ne sont pas expliquées ou définies de manière appropriée et se perd malgré sa longueur pourtant considérable dans des détails non nécessaires. Sa structure contribue aussi à la confusion et à l'incohérence.

Sur les 11 pages du papier de position, seules trois sont réellement consacrées à l'analyse de la situation actuelle, après quoi il se perd vite dans les détails d'une utopie possible. Les changements et les étapes nécessaires pour dépasser les problèmes actuels et passer à une telle vision idéale ne sont pas présentés correctement. Par exemple, les conditions à remplir pour implémenter l'apprentissage autodéterminé ou l'école inclusive ne sont pas clairement expliquées. Mais même la situation actuelle concernant l'inclusion, les structures de pouvoir et bien d'autres choses n'est pas suffisamment décrite mais simplement supposée. Le nombre de citations du document, moins de deux par page, en témoigne.

Même si un papier de position ne peut pas traiter tous les aspects d'un sujet ne serait-ce que pour des raisons d'accessibilité, le papier proposé occulte des éléments très fondamentaux du système de formation, son rapport avec le système de société capitaliste et l'histoire de sa création. Par exemple, il n'y a aucune mention du rôle décisif du nationalisme et de la formation de l'État-nation dans l'émergence du système scolaire moderne. Il semble également avoir été écrit d'un point de vue fortement universitaire. En plus de la langue, cela se voit aussi par l'absence d'analyses et de revendications sur les stages et apprentissages professionnels. D'autres structures et développements en rapport avec l'éducation ne sont pas non plus mentionnés, notamment l'armée et l'école de recrues ainsi que la numérisation et internet.

Les problèmes du papier de position proposé vont plus loin que quelques erreurs de contenu et ne peuvent pas être résolus de manière suffisante par des amendements ; la structure, la vision d'ensemble et une grande partie du contenu doivent être retravaillés et complétés. C'est pour ces raisons que nous présentons cette motion de renvoi.

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Refuser.
JUSTIFICATION (si applicable)	

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTIE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Berne	DATE DE L'AD	15–16/02/2025
DATE LIMITE POUR DÉPÔT	24/01/2025	DATE DE DÉPÔT	29/01/2025
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Pour : Prolongation du délai		



RÉSULTAT			
<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ			
<input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____			
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicable</i>)			
OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____			
REMARQUES :			